

Liberté d'expression sur le campus
2019 Rapport annuel au gouvernement de l'Ontario
par le
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

Introduction

Le 30 août 2018, le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a officiellement annoncé que chacun des collèges et des universités de la province élaborerait et mettrait en œuvre, avant le 1^{er} janvier 2019, une politique sur la liberté d'expression conforme à une norme minimale prescrite par le gouvernement.

Les politiques devaient être fondées sur la [Déclaration sur les principes de la liberté d'expression de l'Université de Chicago](#). Le gouvernement a demandé que les établissements incluent les éléments suivants dans leurs politiques :

- Une définition de la liberté d'expression;
- Les universités et les collèges devraient être des lieux de discussion ouverte et de libre examen;
- Les établissements d'enseignement ne devraient pas tenter de protéger les étudiants des idées ou des opinions avec lesquelles ils sont en désaccord ou qu'ils trouvent offensantes;
- Les membres de l'établissement sont libres de critiquer et de contester les points de vue exprimés sur le campus, mais ils ne doivent pas nuire à la liberté des autres d'exprimer leurs avis;
- Un discours qui viole la loi ou qui constitue du harcèlement ou une menace n'est pas autorisé.

Les politiques devaient également traiter des mécanismes administratifs permettant aux membres de la communauté collégiale ou universitaire de soulever et de régler des questions de liberté d'expression. Toute plainte non résolue peut être renvoyée à l'ombudsman de l'Ontario.

Pour surveiller la mise en œuvre de l'initiative, le gouvernement a demandé au Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) d'examiner les progrès réalisés par les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques en matière de liberté d'expression. Les établissements devaient élaborer, afficher et présenter au COQES un rapport annuel sur la mise en œuvre de leurs politiques sur la liberté d'expression à compter de septembre 2019. Le rôle du COQES pour assurer le succès de l'initiative du gouvernement en matière de liberté d'expression a été résumé dans une note de service datée du 14 décembre 2018 rédigée par le sous-ministre de l'époque du ministère des Collèges et Universités (MCU), George Zegarac :

Une modification réglementaire récente du Règl. de l'Ont. 336/06 pris en vertu de la *Loi de 2005 sur le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur* investit le COQES de la responsabilité d'effectuer des recherches sur le traitement réservé à la liberté d'expression par chaque établissement d'enseignement postsecondaire ainsi que dans l'ensemble du secteur postsecondaire et d'en faire une évaluation, de même que de présenter des rapports et des recommandations au ministre sur les résultats des recherches et de l'évaluation.

Nous vous présentons notre premier rapport annuel, fondé sur les rapports sur la mise en œuvre par les établissements publiés dans l'ensemble de la province. Comme il s'agit du premier rapport, il est divisé en deux parties. La première est consacrée à notre examen du lancement des politiques en janvier 2019 et des politiques elles-mêmes. La deuxième est axée sur notre examen des rapports de septembre 2019 des établissements sur la mise en œuvre des politiques au cours des huit premiers mois d'activités.

A. Lancement réussi des politiques des établissements

Tous les collèges et les universités publics ont publié des politiques sur la liberté d'expression en janvier 2019. Les 24 collèges ont choisi d'élaborer conjointement une politique unique, qui a été adoptée par tous les établissements, moyennant toutefois une adaptation aux mécanismes administratifs propres à chaque collège. L'approche des universités était axée sur les établissements. Toutes les universités, sauf trois, ont élaboré de nouvelles politiques ou révisé les politiques existantes pour tenir compte des conditions et des échéanciers du gouvernement. Les trois établissements en question avaient déjà adopté des politiques qu'ils ont laissées en place après examen.

Les politiques ainsi élaborées sont variées, tant sur le plan de la structure que sur le plan du libellé, mais nous estimons qu'elles reflètent les principes de l'Université de Chicago énoncés par le gouvernement. Bon nombre des politiques témoignent d'un examen réfléchi et d'une sensibilisation à l'importance de la liberté d'expression.

L'annexe A comporte un lien vers la politique de chaque établissement, comme elle est affichée sur le site Web de l'établissement.

Observations

Après un examen attentif des principes de l'Université de Chicago, nous souhaitons souligner un élément fondamental du document qui n'est pas évident dans toutes les politiques de l'Ontario, peut-être parce qu'il n'était pas inclus dans la liste des conditions minimales du ministère.

Nous croyons comprendre que le principe essentiel de la position de l'Université de Chicago est que la liberté d'expression a explicitement et catégoriquement préséance sur la civilité et le respect dans le discours public. Le *Rapport du Comité sur la liberté d'expression de l'Université de Chicago* indique ce qui suit :

[Traduction] Bien que l'Université accorde une grande importance à la civilité et que tous les membres de la communauté universitaire partagent la responsabilité de maintenir un climat de

respect mutuel, les préoccupations relatives à la civilité et au respect mutuel ne doivent jamais servir de justification pour mettre fin au débat d'idées, même si celles-ci peuvent être offensantes ou désagréables pour certains membres de notre communauté.

Bien que les exigences minimales obligatoires établies par le gouvernement soient fondées sur les principes de l'Université de Chicago, le gouvernement n'a pas exigé explicitement une déclaration précisant la hiérarchie de la liberté d'expression par rapport à la civilité.

Si le principe sous-jacent de la position de l'Université de Chicago est la suprématie fondamentale de la liberté d'expression par rapport à la civilité, nous constatons qu'il y a une ambiguïté face à certaines politiques publiées en ce qui concerne ce principe. Certaines politiques universitaires font référence au respect, à la civilité et au rôle de l'établissement en tant que lieu de dialogue libre et ouvert, mais ne reconnaissent pas explicitement la primauté de la liberté d'expression dans ce contexte. Nous craignons que cette omission sape l'essence même du principe. Dans d'autres cas, les politiques comprennent des énoncés qui semblent définir la hiérarchie des principes, mais qui sont suivis par un langage qui pourrait être interprété comme contradictoire.

Nous avons signalé qu'il s'agissait d'un problème à surveiller lorsque la mise en œuvre des nouvelles politiques a commencé sur les campus. Nous étions curieux de savoir si la tension entre la liberté d'expression et la civilité pouvait poser problème lorsque les milieux universitaires commenceraient à interpréter et à appliquer les politiques dans des situations réelles. Cela ne semble pas avoir été le cas au cours des huit premiers mois d'application des nouvelles politiques. Nous garderons simplement à l'esprit ce problème potentiel.

B. Premier rapport annuel sur la mise en œuvre

Le COQES a demandé aux établissements de répondre à une série de questions pour éclairer notre rapport destiné au gouvernement. Nous avons demandé aux établissements de nous décrire la culture de l'établissement en ce qui concerne la liberté d'expression, de déterminer les politiques de l'établissement qui ont été touchées ou révisées en raison de la politique sur la liberté d'expression, d'indiquer le nombre d'événements organisés sur le campus, de résumer les plaintes ou les problèmes liés à la liberté d'expression et de préciser s'ils ont été réglés.

Nous avons également encouragé les établissements à utiliser ce premier rapport annuel pour fournir des renseignements à l'appui ou contextuels, comme l'histoire et la culture de l'établissement en ce qui concerne la politique et la pratique en matière de liberté d'expression, ainsi que les leçons apprises dans le cadre de l'élaboration d'une politique sur la liberté d'expression ou de sa mise en œuvre au cours des huit premiers mois.

Tous les collèges et les universités financés par des fonds publics ont présenté et affiché leurs rapports sur la mise en œuvre en septembre 2019. L'annexe B comporte les liens pertinents vers les sites Web des établissements.

Nous constatons que la forme, l'organisation et le niveau de détail des rapports annuels de ce premier cycle variaient considérablement. Néanmoins, nous avons pu dresser un tableau complet du processus

de mise en œuvre à l'échelle de la province au cours des huit premiers mois en vertu des nouvelles exigences. Voici les points saillants des rapports sur la mise en œuvre des politiques dans les établissements :

Les politiques après huit mois

Comme il a été mentionné précédemment, tous les établissements ont affiché leurs politiques sur la liberté d'expression en janvier 2019. À ce jour, aucune modification n'a été jugée nécessaire en raison de problèmes ou de complications soulevés pendant la mise en œuvre. Le secteur collégial a prévu un examen systémique de sa politique commune en matière de liberté d'expression pour l'automne 2019. Un certain nombre d'universités ont également indiqué que leur politique en matière de liberté d'expression était assujettie à des examens à des intervalles prédéterminés. Nous considérons l'examen périodique comme une pratique exemplaire, même si aucun problème n'a été soulevé.

Un certain nombre d'établissements ont indiqué qu'ils avaient achevé ou qu'ils étaient en voie d'achever des travaux d'élaboration connexes liés aux nouvelles politiques sur la liberté d'expression. Il s'agit principalement de la révision d'autres politiques pour en assurer l'harmonisation (par exemple les politiques relatives à la réservation des locaux, à la conduite des étudiants, au harcèlement et à la discrimination).

Certains établissements ne font état d'aucun dialogue continu sur le campus concernant la liberté d'expression depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique. D'autres indiquent une réflexion continue sur la liberté d'expression et sur des sujets connexes comme les discours haineux et les espaces sécuritaires (par exemple les conférenciers et les groupes d'experts, les forums de débat public et les sites Web des établissements fondés sur la liberté d'expression).

Il n'y a presque aucune mention d'un intérêt ou d'une couverture médiatiques concernant les politiques des établissements ou leur mise en œuvre.

Événements sur les campus

Nous voulions avoir une idée du nombre d'événements non liés au programme d'études (c.-à-d. qui n'étaient pas directement liés à un programme d'études) tenus dans les collèges et les universités. Collectivement, les établissements ont déclaré plus de 40 000 événements, une estimation que nous savons prudente, car certains d'entre eux n'avaient pas de système d'enregistrement centralisé solide pour saisir toutes ces activités de ce type sur leurs campus. De toute évidence, les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario organisent un grand nombre d'événements visant à favoriser le dialogue et le débat au sein de leurs communautés internes et externes.

Nous avons posé des questions sur les annulations d'événements en raison de préoccupations concernant la sécurité ou les coûts de la sécurité. Une seule annulation pour des raisons de sécurité a été relevée pour la période de janvier à août 2019.

Certains établissements ont pris le temps de résumer dans leurs rapports les processus d'évaluation de la gestion des risques qu'ils ont mis en place pour cerner et gérer les risques pour la sécurité. Nous estimons que les processus formels d'évaluation des risques constituent une pratique exemplaire.

Plaintes et problèmes

Chaque politique d'établissement sur la liberté d'expression comporte des procédures connexes concernant le dépôt et le règlement d'une plainte liée à la liberté d'expression. Vingt et une plaintes officielles ont été signalées dans l'ensemble du système, et toutes les plaintes, à la connaissance des établissements concernés, ont été réglées à l'interne.

Dans son annonce du 30 août 2018, le premier ministre a indiqué que toute plainte contre un établissement qui n'était toujours pas réglée pourrait être renvoyée à l'ombudsman de l'Ontario. Aucun établissement n'a signalé avoir eu connaissance du renvoi d'une plainte liée à la liberté d'expression à l'ombudsman. Il convient de noter qu'en vertu de la *Loi sur l'ombudsman*, les enquêtes de l'ombudsman sont menées en privé (par. 18(2)). En outre, l'ombudsman n'est tenu d'informer l'établissement que s'il décide de procéder à une enquête (par. 18(1)). Sur son site Web, le Bureau de l'ombudsman indique également que « les plaintes sont souvent réglées sans qu'il ne soit nécessaire de communiquer avec l'organisme concerné ». Il est donc possible que les établissements ne sachent pas si une plainte a été déposée contre eux auprès de l'ombudsman.

Conseils d'ordre administratif

Nous souhaitons partager deux leçons tirées de ce premier cycle de rapports annuels afin d'améliorer et de simplifier le processus l'an prochain (septembre 2020) :

1. Nous avons précisé le contenu à inclure dans les rapports des établissements, mais nous n'avons pas publié de modèle de rapport. Nous voulions accorder une liberté d'expression aux établissements, ainsi que la latitude nécessaire pour personnaliser leur exposé narratif, et non seulement répondre à une liste d'exigences. Nous avons appris, selon les demandes de renseignements de nombreux établissements, que ceux-ci souhaitaient avoir un modèle. Nous avons constaté qu'en l'absence de modèle, certains établissements n'avaient pas abordé, dans leur exposé narratif, tous les éléments de rapport que nous avons précisés. Nous avons également constaté que, pour nous, les examens les plus faciles portaient sur des présentations pour lesquelles notre liste d'éléments était simplement considérée comme un modèle.

L'an prochain, nous diffuserons un modèle.

2. La première année d'application de toute nouvelle exigence en matière de rapports révèle inévitablement qu'une amélioration est possible. Les définitions (p. ex. qu'est-ce qu'un événement?) peuvent ne pas être interprétées de façon uniforme. Les données (c.-à-d. le nombre d'événements qui ont eu lieu) ne sont pas nécessairement recueillies. L'an prochain, nous intégrerons d'autres consignes à nos instructions et nous communiquerons nos exigences plus tôt afin que les établissements puissent se préparer pour recueillir les données et produire une réponse. Cela dit, nous croyons que ce premier cycle de rapports a été suffisamment solide et complet pour nous permettre de préparer un rapport provincial avec assurance, comme nous l'avons fait.

Nos observations finales

Le COQES a pour tâche de rendre compte de la mise en œuvre de l'initiative du gouvernement en matière de liberté d'expression, et non de porter un jugement sur les établissements d'enseignement ou de les réglementer.

Cela dit, nous concluons que la mise en œuvre initiale de l'initiative sur la liberté d'expression dans les collèges et les universités de l'Ontario a atteint les objectifs du gouvernement.

Nous nous réjouissons à la perspective de présenter notre deuxième rapport l'an prochain.

Annexe A – Politiques sur la liberté d’expression des établissements

UNIVERSITÉS	
Algoma	https://employees.algomau.ca/services/wsDocuments/4158
Brock	https://brocku.ca/policies/wp-content/uploads/sites/94/Freedom-of-Expression-Policy.pdf
Carleton	https://carleton.ca/secretariat/wp-content/uploads/Freedom-of-Speech.pdf
Guelph	https://www.uoguelph.ca/secretariat/policy/1.2
Hearst	http://www.uhearst.ca/docs/politique-sur-la-liberte-dexpression.pdf
Lakehead	https://www.lakeheadu.ca/faculty-and-staff/policies/general/node/49726
Laurentienne	https://laurentian.ca/policy-freedom-of-speech
McMaster	https://op.mcmaster.ca/wp-content/uploads/2018/10/Guidance-for-Event-Organizers_FINAL_8Jun18.pdf
Nipissing	https://nipissingu.ca/sites/default/files/2018-12/Free%20Speech%20Policy%20-%20Dec%202018.pdf
ÉADO	https://www2.ocadu.ca/internal-update/ocad-university-freedom-of-expression-statement-and-policies
Ottawa	https://www.uottawa.ca/administration-and-governance/policy-121-statement-free-expression
Institut universitaire de technologie de l’Ontario	https://usgc.uoit.ca/policy/freedom-of-expression-policy.php
Queen's	https://www.queensu.ca/secretariat/policies/administration-and-operations/free-expression-queens-university-policy
Ryerson	https://www.ryerson.ca/freedom-of-speech/
Toronto	http://www.governingcouncil.utoronto.ca/Assets/Governing+Council+Digital+Assets/Policies/PDF/ppmay281992.pdf
Trent	https://www.trentu.ca/governance/sites/trentu.ca.governance/files/documents/Free%20Speech%20Policy%20-%20ACCESSIBLE.pdf
Waterloo	https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policies/policy-8-freedom-speech-0
Western	https://www.uwo.ca/univsec/pdf/policies_procedures/section1/mapp154.pdf
Wilfrid Laurier	https://www.wlu.ca/about/discover-laurier/freedom-of-expression/index.html
Windsor	https://lawlibrary.uwindsor.ca/Presto/content/Detail.aspx?ctID=OTdhY2QzODgtNjhYi00ZWY0LTg2OTUtNmU5NjEzY2JkMWYx&rID=OTg=&qrs=RmFsc2U=&q=KfVuaXZlcnNpdHlfb2ZfV2luZHNvcl9DZW50cmFsX1BvbGliaWVzLkFsbFRleHQ6KGV4cHJlc3Npb24pKQ==&ph=VHJ1ZQ==&bckToL=VHJ1ZQ==&rrtc=VHJ1ZQ==
York	https://secretariat-policies.info.yorku.ca/policies/free-speech-statement-of-policy/

COLLÈGES	
Algonquin	https://www.algonquincollege.com/policies/files/2019/01/ADO7_Upholding-Free-Speech-v2.pdf
Boréal	http://www.collegeboreal.ca/wp-content/uploads/2018/12/C-5-Maintien-du-droit-a-la-liberte-dexpression.pdf
Cambrian	https://cambriancollege.ca/wp-content/directory/policies/Corporate%20Policies/General%20Administration/General%20Operations/Cambrian%20Statement%20on%20Upholding%20Free%20Speech.pdf
Canadore	https://cdn.agilitycms.com/canadore-college/Attachments/about-us/policies/Free%20speech%20policy%20statement%202018.pdf
Centennial	https://p.widencdn.net/ajx9gc/ac100-25-free-speech-policy
Conestoga	https://cms.conestogac.on.ca/sites/corporate-websites/policies/PDFDocuments/Presidents%20Office/Free%20speech%20policy%20-%20English%20version.pdf
Confederation	http://www.confederationcollege.ca/sites/default/files/uploads/department/ch1-s1-17_free_speech_0.pdf
Durham	https://durhamcollege.ca/wp-content/uploads/322-upholding-free-speech.pdf
Fanshawe	https://www.fanshawec.ca/sites/default/files/legacy/oldfanshawe/sites/default/files/assets/policies/pdf/c305.pdf
George Brown	https://www.georgebrown.ca/news/free-speech-policy/
Georgian	https://www.georgiancollege.ca/wp-content/uploads/CS-001-Free-Speech-policy-and-procedure.pdf
Humber	https://humber.ca/legal-and-risk-management/policies/general-administration/policy-statement-on-upholding-free-speech.html
La Cité	https://www.collegelacite.ca/directives/humaines/rh-13
Lambton	https://www.lambtoncollege.ca/custom/Pages/Policies/Policy.aspx?id=2147523917
Loyaliste	https://www.loyalistcollege.com/policy-statement-on-upholding-free-speech/
Mohawk	https://www.mohawkcollege.ca/about-mohawk/leadership-and-administration/policies-and-procedures/policy-statement-on-upholding
Niagara	https://www.niagaracollege.ca/practices/view/general-operations/free-speech/
Northern	http://www.northernc.on.ca/docs/pdfs/Policy_on_Free_Speech_Dec17_2018.pdf
Sault	https://www.saultcollege.ca/AboutUs/PDF/Policies/Statement%20of%20Commitment%20-%20Freedom%20of%20Expression.pdf
Seneca	http://www.senecacollege.ca/about/policies/free-speech-policy.html
Sheridan	https://policy.sheridanc.on.ca/
S. S. Fleming	https://department.flemingcollege.ca/hr/working-at-fleming/policies-and-procedures/
St. Clair	http://www.stclaircollege.ca/boardandstaff/corporatedocuments/scc_policy_5-22.pdf
St. Lawrence	https://www.stlawrencecollege.ca/about/college-reports-and-policies/free-speech-policy/

Annexe B – Rapports annuels 2019 sur la liberté d'expression

UNIVERSITÉS	
Algoma	https://www.algomau.ca/wp-content/uploads/2019/08/2019-08-26-Algoma-University-Annual-Report-Implementation-of-Freedom-of-Expression-Policy-Policy-AD4-December-21-2018.pdf
Brock	https://brocku.ca/free-speech/wp-content/uploads/sites/195/Brock-University-Annual-Report-on-Freedom-of-Expression-Jan-July-2019.pdf
Carleton	https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Final-Free-Speech-Annual-Report-August-1-2019.pdf
Guelph	https://www.uoguelph.ca/freedom-of-expression/FOE-Annual-Report-September-3-2019.pdf
Hearst	http://www.uhearst.ca/sites/default/files/downloads/rapport-udeh-sur-la-politique-concernant-la-liberte-dexpression.pdf
Lakehead	https://www.lakeheadu.ca/sites/default/files/uploads/108/documents/FreeExpressionPolicy-Lakehead-AnnualReport-HECQO-30Aug2019.pdf
Laurentienne	https://laurentian.ca/assets/files/Freedom-of-Speech.pdf
McMaster	https://op.mcmaster.ca/wp-content/uploads/2019/08/FoE_McMaster-Annual-Report_15Aug19.pdf
Nipissing	https://www.nipissingu.ca/sites/default/files/2019-09/Free%20Speech%20Report%20-%20HEQCO.pdf
ÉADO	https://www.ocadu.ca/Assets/documents/OCAD+U+Freedom+of+Expression+Annual+Report+2019.pdf
Ottawa	https://www.uottawa.ca/vice-president-academic/sites/www.uottawa.ca.vice-president-academic/files/uottawa_report_2019_final_eng.pdf
Institut universitaire de technologie de l'Ontario	https://shared.uoit.ca/shared/uoit/documents/uoit-publications/freedom_of_expression_2019_report.pdf
Queen's	https://www.queensu.ca/secretariat/sites/webpublish.queensu.ca.uslclwww/files/files/Free%20Speech%20Reporting%202018-19.pdf
Ryerson	https://www.ryerson.ca/content/dam/freedom-of-speech/Ryerson-FreeSpeechReportbackFINAL.pdf
Toronto	http://freespeech.utoronto.ca/wp-content/uploads/U.-Toronto-2019-Freedom-Speech-Annual-Report.pdf
Trent	https://www.trentu.ca/president/free-speech-policy
Waterloo	https://uwaterloo.ca/secretariat/annual-report-re-policy-8-freedom-speech-2019
Western	https://www.uwo.ca/ipb/publicaccountability/documents/HEQCO_FoE_report_08-19.pdf
Wilfrid Laurier	https://wlu.ca/about/discover-laurier/freedom-of-expression/assets/resources/annual-report-on-free-speech-policy-2019.html
Windsor	http://www.uwindsor.ca/provost/sites/uwindsor.ca.provost/files/freedom_of_expression_implementation_annual_report_university_of_windsor.pdf
York	https://secretariat.info.yorku.ca/files/Freedom-of-Speech-Annual-Report-2019.pdf

COLLÈGES	
Algonquin	https://www.algonquincollege.com/reports/files/2019/09/2019-HEQCO-Freedom-of-Speech-Annual-Report-FINAL-Algonquin-College.pdf
Boréal	http://www.collegeboreal.ca/wp-content/uploads/2019/08/Rapport-annuel-sur-la-libert%C3%A9-d'expression-2018-19.pdf
Cambrian	https://cambriancollege.ca/wp-content/uploads/2019/08/FreeSpeech_AnnualReport_19.pdf
Canadore	https://cdn.agilitycms.com/canadore-college/Attachments/about-us/policies/Annual%20Free%20Speech%20Report.pdf
Centennial	https://p.widencdn.net/dkaxll/Centennial-College-Free-Speech-Annual-Report_2019
Conestoga	https://cms.conestogac.on.ca/sites/corporate-websites/about/College%20Reports/Free%20Speech%20Report%202019.pdf
Confederation	https://www.confederationcollege.ca/sites/default/files/uploads/department/ch1-s1-17_heqco_letter.pdf
Durham	https://durhamcollege.ca/wp-content/uploads/free-speech-policy-annual-Report.pdf
Fanshawe	https://www.fanshawec.ca/sites/default/files/uploads/strategicplan/free_speech_annual_report_2019.pdf
George Brown	https://www.georgebrown.ca/policies/freedom-of-expression/
Georgian	https://www.georgiancollege.ca/wp-content/uploads/Georgian-College-Free-Speech-Annual-Report-August-2019.pdf
Humber	https://humber.ca/sites/default/files/uploads/documents/annual_report_on_freedom_of_speech.pdf
La Cité	https://www.collegelacite.ca/documents/10315/14318779/La_Cite_-_Rapport_annuel_Liberte_expression.pdf/c7250cda-4f04-e9cd-3414-074bb3d8eb9e
Lambton	https://www.lambtoncollege.ca/uploadedFiles/LambtonCollege/Content/About_Us/Our_College/College_Reports_and_Plans/Free%20Speech%20Annual%20Report.pdf
Loyaliste	https://www.loyalistcollege.com/wp-content/uploads/2019/09/Freedom-of-Speech-Report-2019.pdf
Mohawk	https://www.mohawkcollege.ca/about-mohawk/leadership-and-administration/policies-and-procedures/policy-statement-on-upholding
Niagara	https://www.niagaracollege.ca/wp-content/uploads/Free-Speech-Annual-Report-to-HEQCO.pdf
Northern	http://www.northernnc.on.ca/wp-content/uploads/2019/09/2019-Free-Speech-Annual-Report-Northern-College.pdf
Sault	https://www.saultcollege.ca/AboutUs/PDF/Policies/Sault%20College%20Free%20Speech%20Report.pdf
Seneca	https://www.senecacollege.ca/about/reports/free-speech/
Sheridan	https://www.sheridancollege.ca/about/administration-and-governance.aspx
S. S. Fleming	https://flemingcollege.ca/PDF/Fleming-College-Free-Speech-Annual-Report.pdf
St. Clair	http://www.stclaircollege.ca/boardandstaff/corporatedocuments/Free-Speech-Annual-Report-2019.pdf
St. Lawrence	https://www.stlawrencecollege.ca/about/college-reports-and-policies/free-speech-policy/